



Violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur et la recherche : des outils pour les établissements un an après #MeToo

Communiqué de presse – 18 décembre 2018

Un an après #MeToo et le colloque sur les violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur organisé à l'Université Paris Diderot, l'ANEF, la CPED et JuriSup, avec le soutien du MESRI, dévoilent des outils pour les établissements. Campagne de communication, guide pour la création de dispositifs, réseau de formation : des outils précieux pour faire avancer la lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur et la recherche, après la publication de la tribune « [Violences sexuelles : dans l'enseignement supérieur et la recherche aussi ! #SupToo](#) ».

Il y a un an, lors du colloque international « Violences sexistes et sexuelles : de la prise de conscience à la prise en charge » organisé à l'Université Paris Diderot, la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation Frédérique Vidal a annoncé la mise en place de quatre groupes de travail pour proposer des outils aux établissements. Avec le soutien de ce ministère, l'ANEF et la CPED ont ainsi piloté en 2018 les travaux d'une cinquantaine de personnes, issues d'institutions et organisations, parmi lesquelles les conférences d'établissements ([CPU](#), [CGE](#), [CDEFI](#)), des organismes de recherche et le Ministère de la Culture. Engagées ensemble depuis 2014, notamment par la publication avec le CLASCHES du Vade-mecum à l'usage des établissements *Le harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur et la recherche*, l'ANEF et la CPED sont rejointes aujourd'hui par JuriSup.

Une campagne de communication à destination des témoins et responsables de violences

Le groupe de travail « Sensibiliser » a choisi pour cette campagne de s'adresser aux responsables et témoins de violences sexistes et sexuelles. Illustrées par plusieurs artistes de bande-dessinée – Catel, Cilvert, Noémie Chust, Laurier the Fox et Matilda Nottage – ces affiches proposent, chacune, un scénario de violences et l'accès à des ressources via un code QR.

Un guide pour monter un dispositif de prévention et de prise en charge

Ce guide détaille pas à pas le processus de création d'un dispositif de prévention et de prise en charge, tout en prenant en compte la diversité des configurations propres à chaque établissement. De la conception à l'évaluation, en passant par les multiples formats possibles d'organisation interne, c'est un outil indispensable pour les agent·es de l'enseignement supérieur.

Un réseau de formation spécialisé sur les violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur et la recherche

Pour répondre à une demande croissante de formations de la part des établissements, l'ANEF, la CPED et JuriSup ont créé un réseau indépendant, « VSS-Formation », qui propose des sensibilisations et formations spécialisées et sur mesure, à destination de toute la communauté de l'enseignement supérieur et de la recherche.

[Découvrez l'ensemble de ces outils sur le site du MESRI](#)

Ces outils sont accessibles et opérationnels pour les établissements d'enseignement supérieur et de la recherche, pour leurs personnels et pour leurs étudiantes et étudiants. Ils posent des jalons nécessaires dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

En 2019, le travail collaboratif continue, avec la publication d'un vade-mecum pour aider à la réalisation d'enquêtes dans les établissements universitaires, la montée en puissance des formations, la remise au MESRI de préconisations sur la réforme des procédures disciplinaires.

Contact : Anissa Benaïssa, chargée de projets CPED (anissa.benaïssa@ens-rennes.fr)